

M. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Puis-je poser une autre question au ministre de la Production de défense? Certains des avions détruits appartenaient-ils à la Couronne, du chef du Canada, ou les avait-on acquis grâce à des fonds avancés par le Gouvernement à l'*A. V. Roe Canada Limited*?

Le très hon. M. Howe: Les avions appartenaient à la Couronne. Une certaine partie de l'outillage d'essai appartenait à la Couronne et le reste à l'*Avro*. Le matériel de l'*Avro* était assuré, alors que les biens de la Couronne, comme c'est de pratique courante, ne l'étaient pas. J'ai fait faire une estimation sommaire afin de savoir si le ministère aurait avantage à faire assurer les biens de la Couronne. J'ai constaté qu'il n'en serait rien, que le Gouvernement, en assurant lui-même ses propres biens, a épargné des sommes considérables.

M. Harkness: Le Gouvernement a-t-il recours à des mesures de protection contre les incendies à l'égard de l'outillage non assuré?

Le très hon. M. Howe: Nous prenons toutes les mesures de précaution raisonnables. C'est peut-être pour cela que c'est le premier incendie sérieux qui s'est produit depuis que le ministère existe. Je pense, tout compte fait, que rien n'est à l'abri de la foudre.

M. John B. Hamilton (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre de la Production de défense une question complémentaire que m'inspire celle de l'honorable représentant de Peel (M. Pallett). Le ministre peut-il nous dire si les dégâts causés par l'incendie à Malton auront quelque effet sur l'embauchage aux usines *A. V. Roe*?

Le très hon. M. Howe: L'*A. V. Roe* est une société privée, possédant un programme d'emploi qui lui est propre. Sauf erreur, l'incendie ne devrait produire aucun effet sérieux sur l'embauchage à ces usines.

LE NATIONAL-CANADIEN

COMMISSION D'ENQUÊTE AU SUJET DES
RELATIONS AVEC LA "R. F. WELCH LIMITED"

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Travail une question découlant de la réponse qu'il a fournie aujourd'hui à une de mes questions inscrites au *Feuilleton*. Peut-il indiquer pourquoi on n'étudie pas la requête réclamant l'institution d'une commission d'enquête sur les relations entre le National-Canadien et la *R. F. Welch Company*?

L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail): La requête n'a pas été accueillie favorablement parce que mon ministère estime que les griefs contenus dans cette enquête ne peuvent convenablement être réglés d'après les dispositions de la loi fédérale sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.

M. Knowles: Le ministre a-t-il déjà proposé à ceux qui ont présenté la requête un autre moyen de régler la question?

L'hon. M. Gregg: Oui, mais il me faudrait trop de temps pour entrer dans les détails en ce moment.

RADIO-CANADA

PROGRAMME DE TÉLÉVISION "SCOPE"—
ALLUSION AU PRODUIT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre du Revenu national s'il a reçu des protestations au sujet de l'émission de télévision de Radio-Canada, intitulée "Scope", qui a été présentée dimanche dernier et qui a établi d'une façon bien malencontreuse un rapport entre la soupe aux pois de marque *Habitant* et les Canadiens français?

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, on ne m'a pas adressé de protestations personnellement, mais je me renseignerai auprès des administrateurs de la Société Radio-Canada afin de savoir s'ils en ont reçu.

SUBSIDES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 22 mars, de la motion de l'honorable M. Harris invitant la Chambre à se former en comité des subsides, ainsi que de l'amendement de M^{me} Fairclough et du sous-amendement de M. Regier.

LE CHÔMAGE

M. R. R. Knight (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, en proposant hier soir le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure, je parlais du chômage. Comme il me reste un sujet à traiter, c'est l'excuse que je dois offrir pour continuer le débat pendant quelques minutes. Auparavant, je récapitulerai les points que j'ai établis hier.

D'abord, j'ai déclaré que c'est une honte pour notre pays d'avoir tant de chômage. Deuxièmement, j'ai signalé que le Gouvernement, tout en admettant l'existence du chômage et en en assumant une part de responsabilité, n'a rien fait à cet égard. Troisièmement, j'ai ajouté que le chômage périodi-